

21/10/2013

**Lettre d'information de la Fédération de la Moselle
de la Ligue de l'Enseignement (FOL 57) et du Cercle Jean Macé de Metz**

ÉDITO : la laïcité, de quoi parlons-nous ?

Le terme de laïcité est actuellement « mis à toutes les sauces », même les plus indigestes ! Pour nous, la loi de 1905 reste la référence. Et les 4 premiers articles de la récente « Charte » pour l'école en sont la stricte application :

1) *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.*

2) *La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.*

3) *La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.*

4) *La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.*

On l'aura compris, la laïcité c'est la condition même d'une absolue liberté de conscience, pour tous : croyants de toutes obédiences, athées, agnostiques ou indifférents en matière religieuse.

À l'évidence aussi, le régime dérogatoire de Moselle et d'Alsace ne répond pas aux mêmes critères ...

Michel SEELIG président du Cercle et Pierre JULLIEN président de la FOL 57

ACTUALITÉ

« Laïcité ici et ailleurs – Le pari de l'intelligence » Une conférence présentée par Jean-Michel DUCOMTE

En partenariat avec la Ligue Luxembourgeoise de l'enseignement, AHA (Allianz vun Humanisten, Atheisten & Agnostiker), ARBEITERWOHLFAHRT du Land de Sarre, FGIL (Fédération générale des Instituteurs Luxembourgeois) et la Fédération de la Moselle de La Ligue des Droits de l'Homme

**Vendredi 15 novembre à 19 h
Salon de Guise à l'Hôtel de Ville de Metz**



Jean-Michel DUCOMTE est Président national de la Ligue de l'Enseignement et du CIDEM (Civisme et Démocratie), avocat à la Cour d'appel de Toulouse, professeur de Droit public à l'Institut d'Études Politiques.

Spécialiste de Jean Jaurès, il a consacré plusieurs livres à sa vie et à son œuvre. Il a également publié de nombreux ouvrages relatifs à la vie démocratique, la République et la laïcité.

Parmi ses dernières publications : *Laïcité, Laïcité(s) ?* (Privat 2012) et (en collaboration) une *Anthologie de l'Éducation Populaire* (Privat 2013).

Contacts : michel.seelig@wanadoo.fr / pierre-a-julien@wanadoo.fr